

## Les questions indispensables que je dois me poser avant de remplir mon dossier administratif :



### 1- La couverture sociale :

➤ **Je deviens étudiant, je n'ai plus besoin, depuis la loi de mars 2018, d'être couvert par un régime spécifique de Sécurité Sociale. En revanche, je peux m'affilier à une mutuelle (toutes les informations sont dans le dossier d'inscription à télécharger).**

➤ **Ai- je une carte vitale à mon nom ?**

- **oui** → je l'ai en permanence à portée de main.

- **non** → je peux entamer les démarches pour en commander une (je m'adresse à la caisse d'assurance maladie dont je dépends à l'heure actuelle).

### 2- L'État Civil :

➤ **Ai-je une pièce d'identité en cours de validité ?**

- **oui** → je l'ai en permanence à portée de main.

- **non** → je peux entamer les démarches pour la mettre à jour.

### 3- **Je dois fournir une attestation de couverture en responsabilité civile (assurance scolaire pour l'année 2018/2019).**

### 4- Compte bancaire :

➤ **ai-je un compte courant à mon nom ?**

- **oui** → je dois fournir un relevé d'identité bancaire.

- **non** → je dois ouvrir un compte, (même si je suis mineur). Je vais en avoir besoin pour les opérations liées au service d'intendance du lycée et éventuellement pour le versement des bourses de l'enseignement supérieur.

### 5- Adresse administrative :

➤ **je dois choisir les adresses** où tous les courriers administratifs me concernant seront envoyés : chez mes parents et à l'adresse de mon logement étudiant.

### 6- Carte Jeune de la Région Occitanie :

**Elle est obligatoire** et te permettra d'avoir accès à l'établissement et au restaurant scolaire. Tu peux la demander depuis le 4 juin 2018 sur le site de la région Occitanie :

<https://www.laregion.fr/Demander-sa-Carte-Jeune-Region>



**Bon courage, bonnes vacances et bienvenue au lycée des Arènes.**